Discours signature Convention EDF

Mercredi 21 décembre 2016

Mesdames les Vice-Présidentes,

Messieurs les Vice-Présidents,

Monsieur le Directeur,

Mesdames, Messieurs les Elus,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir, aujourd'hui, pour la signature officielle de la Convention de partenariat entre le Conseil départemental de Vaucluse et EDF, qui va concrétiser notre volonté commune de lutter contre la précarité énergétique et de promouvoir la maîtrise de l'énergie et les modes de déplacements respectueux de l'environnement.

En effet, le partenariat entre nos institutions n'est pas nouveau, puisque deux protocoles ont déjà été signés sur les périodes 2007-2010 et 2012-2015. Les conventions précédentes ont ainsi permis de travailler sur la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie, à travers le programme « Habiter mieux ». Dans ce cadre, le Conseil départemental et l'ANAH sont intervenus pour soutenir les travaux de rénovation thermique, avec près de 600 dossiers déjà instruits, et EDF a participé à la constitution du Fonds départemental Unique de Solidarité pour le logement (FDUSL) avec plus de 3 200 dossiers de particuliers aidés sur ce volet énergie.

Par ailleurs, durant ces périodes, le Conseil départemental a affirmé sa démarche volontariste en faveur du développement durable en adoptant, dès 2010, un Agenda 21, puis en 2016 un plan d'actions en direction de la lutte contre le réchauffement climatique via le Plan Climat Energie.

Comme vous le comprenez certainement, les questions énergétiques liées au logement et aux modes de transport des vauclusiennes et des vauclusiens sont placées au cœur de nos préoccupations. Voilà pourquoi, aujourd'hui, les enjeux concernant la maîtrise des consommations énergétiques, le développement des énergies renouvelables, ou encore la vulnérabilité des ménages en situation de précarité énergétique, restent plus que jamais d'actualité et au cœur de nos préoccupations.

Dans cet esprit, il nous a semblé important de renouveler et de renforcer notre partenariat avec EDF par des opérations concrètes en direction de nos concitoyens. En effet, la maîtrise des consommations énergétiques demeure essentielle en terme économique et social, tout autant pour les collectivités que pour les ménages vauclusiens, mais également au regard des enjeux écologiques de préservation de nos ressources et de notre environnement.

La nouvelle convention, d'un engagement d'une durée de trois ans, va ainsi mobiliser, et c'est le cas de le dire, toutes nos énergies. De cette manière, les actions visées favoriseront la prévention énergétique auprès des ménages vauclusiens en situation de vulnérabilité, avec notamment l'organisation d'un Forum Précarité Energique en Vaucluse, la promotion de la mobilité électrique et de l'auto-partage, ou encore la maîtrise de l'énergie dans la gestion du patrimoine public.

Afin de compléter ce dispositif, des visites de référents d'aménagements innovants ou exemplaires en matière de rationalisation de l'énergie et une formation des élus et

notamment des maires, sur le thème de l'énergie, pourront être mises en place également en partenariat avec EDF.

A travers ce dispositif, le Conseil départemental et EDF ont décidé d'unir encore plus leurs forces en faveur des plus démunis pour garantir la solidarité et l'efficacité énergétique.

Parce que ce plan d'action exige l'alliance de compétences et de volontés, c'est avec plaisir que je m'apprête à signer cette convention de partenariat avec EDF et souhaite, vivement, que notre détermination se traduise par de profitables résultats, pour tous nos concitoyens.

Je vous remercie.

Maurice CHABERT

Président du Conseil départemental de Vaucluse

Seul le prononcé fait foi